

ZAPPING CFE-CGC

Lettre d'information CFE-CGC ARIANEGROUP - DECEMBRE 2018

L'EUROPE A LA RESCOUSSE

2300...PREMIERES ACTIONS

La CFE-CGC a participé sous l'égide d'IndustriALL à l'élaboration d'un document (« EU Space Strategy paper ») qui sera adressé notamment au Comité Economique et Social Européen (CESE) ainsi qu'aux différentes délégations européennes. Il s'agit de pousser l'Europe à infléchir sa position pour le soutien de son industrie spatiale.

La CFE-CGC a soutenu les points suivants :

1-Respecter le droit social européen en mettant en place les Comités d'Entreprise Européens (CEE), demande des syndicats français et allemands d'ArianeGroup depuis fin 2017; l'absence de CEE prive les représentants des salariés d'une vision globale de notre entreprise

2-Promouvoir une gamme de lanceurs Européens complémentaires autour d'Ariane et de Vega sans qu'ils ne se concurrencent ; il serait suicidaire que l'Italie développe un lanceur en concurrence directe avec Ariane 62, qui plus est avec le soutien de l'ESA. Il serait en revanche pertinent de développer un lanceur de petits satellites type Sparrow par exemple

3-Adapter les règles de retour géographique, via par exemple un retour global et non par programme, afin de diminuer la dispersion des activités et améliorer la compétitivité d'Ariane6

4-Mettre en place une instance décisionnaire unique de la politique spatiale européenne afin d'améliorer la cohérence et la réactivité de notre politique spatiale ; la CFE-CGC appelle à simplifier l'empilement ESA/Communauté Européenne dont la complexité freine considérablement les décisions, et qui par ailleurs s'ajoute aux agences nationales

Ce document commun devrait être transmis aux instances européennes et rendu public en janvier prochain.

En marge de la négociation du 15 novembre, les Délégués Syndicaux Centraux CFE-CGC, CFDT, CGT, FO et SUD ont unanimement convergé sur le **Droit d'Alerte** ; le Comité Central d'Entreprise l'émettra d'ici quelques semaines via une procédure qui doit être scrupuleusement respectée afin qu'ArianeGroup ne le conteste pas.

Parallèlement, le Secrétaire du CCE et le Président de la Commission Economique ont pris l'initiative de demander une réunion en urgence de la **Commission Économique** du CCE. Elle devait se tenir le 6 décembre, mais a été unilatéralement reportée par la Direction. Pour quelle(s) raison(s) ? Il s'agit dans ce premier temps de **connaître les hypothèses** qui ont conduit la Direction à ses conclusions, tout en maintenant le Droit d'Alerte qui nécessite un délai de procédure.

⇒ **La CFE-CGC continue sa concertation avec les autres organisations syndicales afin de mener, ensemble, les actions nécessaires et éviter ce gâchis industriel et social.**

SPORTEZ-VOUS BIEN

Associations Sportives : les salariés vont pouvoir bénéficier des installations sportives des 3 sites aquitains. La CFE-CGC qui proposait, lors des dernières élections, la mise en place de passerelles pour les salariés sur ce type de prestations ne peut que s'en féliciter. A quand une conciergerie au Haillan ?

IL L'A DIT

« Un chef, c'est d'abord quelqu'un qui donne un cap, une vision de long terme. Depuis que je rencontre des entreprises, je suis frappé de voir à quel point le long terme a été perdu de vue au profit du court voire du très court terme »

Pierre de Villiers – Ancien Chef d'Etat-Major

CALENDRIER SOCIAL

CE : 20/12 - DP : 12/12 - CCE : 19/12

ET VOUS TROUVEZ ÇA DRÔLE ?



VERS UN NIVEAU VI !

Jeudi 15 novembre avait lieu la première réunion de négociation [temps de travail, classifications, structure de rémunération]. Après avoir présenté l'état des lieux comparatif du dossier « classifications », la Direction a retenu une revendication portée notamment par la CFE-CGC en proposant d'étendre le **niveau VI** du périmètre ex-Safran (coefficients 385, 405, 425) à **tout ArianeGroup**.

Elle a aussi accédé à notre demande en indiquant « *L'accès au niveau VI ne constitue pas une étape obligatoire à l'accession à la catégorie ingénieurs et cadres. De même, la promotion au niveau VI ne s'oppose pas à une promotion à la catégorie ingénieurs et cadres* ».

Le coefficient 400 du niveau V applicable aux personnels relevant du statut Airbus sera supprimé. La Direction propose de classer les salariés concernés au coefficient 405 ; la CFE-CGC demande la mise en place d'une commission pour les classer 405 ou 425.

⇒ **Pour la CFE-CGC le niveau VI n'est pas un « bâton de maréchal » mais la reconnaissance d'une expertise et de responsabilités étendues.**

CIRCULEZ !!!

Le 13 novembre dernier, une délégation CFE-CGC composée de représentants des différentes entreprises constituant l'Aéroparc (Dassault, Sabena, ArianeGroup, Thales...), a été reçue par Bordeaux Métropole.

Un des objectifs de cette rencontre était d'échanger sur les difficultés de circulation rencontrées par les salariés depuis maintenant de nombreuses années.

La CFE-CGC a alerté une fois de plus Bordeaux Métropole (BM) sur :

- le flux continu d'arrivée de salariés sur la zone Aéroport,
- le sentiment de lenteur dans le déroulement et la mise en place des chantiers malgré quelques actions mises en place cet été (pistes cyclables Dassault-Aviation).
- l'importance à ce que BM pèse de son poids auprès de nos entreprises pour que certaines mesures et **notamment le télétravail, soient massivement déployées.**

Les projets en cours ou à venir :

- L'arrivée du tram à l'aéroport est actée
- Le Bus à Niveau de Service Performant (BNSP) prévu fin 2019 devra dans un premier temps utiliser la voirie actuelle. Cette nouvelle ligne de bus effectuera la liaison entre Pessac Alouette et le terminus du Tram A.

La CFE-CGC a transmis une liste de demandes et de suggestions :

- Voies de délestage : BM regarde la faisabilité même si cela nécessite du foncier
- Ligne 71 : BM étudie la possibilité de maintenir, ou d'augmenter, les fréquences même en période de vacances scolaires

LA CFE-CGC CONTINUERA DE VOUS INFORMER DE NOS PROCHAINES ACTIONS SUR CE SUJET.

CPF : VERS DE NOUVELLES REGLES

Le Compte Personnel de Formation passe à l'€ en 2019 - dernier délai pour en profiter cette année !

Avec la nouvelle loi, les salariés qualifiés (qui ont un diplôme supérieur au CAP ou BEP) ont tout intérêt à utiliser leurs heures de DIF ou de CPF rapidement.

La valorisation en euros ne permettra plus la prise en charge totale des formations dont le prix dépasse 5 000 € sauf abondement du salarié, de l'employeur ou d'un organisme sous conditions.

La valorisation des heures accumulées au 31 décembre 2018 serait limitée à 14,28 € de l'heure.

→ Ainsi, par exemple 96 heures de DIF seraient valorisées à 1 370,88 € et 120 heures de CPF à 1 713,60 €.

Avec une telle valorisation, très inférieure aux 40 € en moyenne par heure, financés par les OPCA, de nombreuses formations relativement coûteuses ne pourront plus être prises en charge. L'objectif affiché est de favoriser les salariés peu qualifiés (titulaire au maximum d'un CAP ou BEP).

N'hésitez pas à contacter votre représentant CFE-CGC afin de créer votre CPF et y transférer vos heures de DIF.

NOUVEAU CEO

La nomination d'André-Hubert Roussel, en tant que CEO ArianeGroup intervient à un moment clé pour les 8500 salariés de la société : des perspectives commerciales, industrielles et sociales sur fond d'annonce récente de 2300 suppressions d'emplois sur cinq ans.

La CFE-CGC continue à croire en ArianeGroup. Face aux enjeux d'indépendance d'accès à l'espace et de maintien de l'emploi, **la CFE-CGC demande quelle est la feuille de route du nouveau CEO. Nous la voulons offensive et tournée vers l'avenir, avec une vision industrielle et organisationnelle claire ainsi qu'avec les moyens de ses ambitions.**

☺ TOP – PAS TOP ☹

☺ **Accès côté Logistique** : après plusieurs relances , l'accès par l'entrée logistique se profile . Au plus tard début janvier nous répond la Direction.

☹ **Télétravail** : l'absence de stock suffisant d'ordinateurs portables qui empêchent la mise en place du télétravail pour des salariés pourtant éligibles



ON S'OCCUPE DE VOUS !

D.S. Responsable de Section : Crystel Autier

D.S Adjoint : Patrick Lebreton

R.S. CE : Michael Brunel

R.S CHSCT : Philippe Géry

DP : Marie-Cécile Degeilh

Réunions de section : le lundi à 13h15

www.cfecgc-arianegroup.org



@CfeCgcAriane



@Cfe-Cgc ArianeGroup